

En janvier 2026, les prix à la consommation augmentent de 0,3 % sur un an

Indice des prix à la consommation - résultats provisoires (IPC) - janvier 2026



Avertissement

Cette publication s'appuie sur des données provisoires. Les indices qui y figurent sont calculés sur un champ restreint d'observations de prix et à partir d'estimations des évolutions de certains tarifs non encore disponibles. Les résultats définitifs seront publiés le 18 février 2026. En conséquence, les indices provisoires ne doivent pas être utilisés pour des revalorisations contractuelles.

Conformément au règlement européen, depuis les résultats de janvier 2026, les indices de prix à la consommation sont publiés en base 2025, c'est-à-dire que leur moyenne vaut 100 sur 2025. Ce changement de base s'accompagne de la refonte de la nomenclature des fonctions de consommation des ménages **eCoicop**.

Sur un an, selon l'estimation provisoire réalisée en fin de mois, les prix à la consommation augmenteraient de 0,3 % en janvier 2026, après +0,8 % en décembre 2025. Cette baisse de l'inflation s'expliquerait principalement par une baisse plus prononcée des prix des produits manufacturés, tirés par le repli de ceux de l'habillement et des chaussures. La période de collecte inclut 18 jours de soldes contre 13 en janvier 2025. De plus, les prix des services ralentiraient, en particulier ceux des services de santé, les hausses de tarifs des médecins étant plus limitées que l'an dernier. Les prix de l'énergie baîsseraient à un rythme plus soutenu qu'en décembre et ceux du tabac ralentiraient par effet de base. À l'inverse, les prix de l'alimentation accéléreraient légèrement.

Sur un mois, les prix à la consommation baîsseraient de 0,3 % en janvier, après +0,1 % en décembre. Cette diminution des prix s'expliquerait par la baisse saisonnière des prix des produits manufacturés, du fait des soldes dans l'habillement et les chaussures. À l'inverse, les prix de l'alimentation augmenteraient sur un mois, comme ceux de l'énergie et du tabac. Les prix des services seraient stables par rapport à décembre.

Sur un an, l'indice des prix à la consommation harmonisé augmenterait de 0,4 % en janvier 2026, après +0,7 % en décembre. Sur un mois, il se replierait de 0,4 %, après +0,1 % le mois précédent.

Indices des prix à la consommation

Évolutions annuelles (en %) ; base 100 : année 2025

	Pondérations 2026	janvier 2025	décembre 2025	janvier 2026 (p)
Ensemble IPC*	10 000	1,7	0,8	0,3
Alimentation	1 487	0,1	1,7	1,9
- Produits frais	170	0,3	-0,4	1,4
- Autre alimentation	1 317	0,1	2,0	2,0
Tabac	167	6,0	4,1	2,8
Énergie	758	2,7	-6,8	-7,8
Produits manufacturés	2 387	0,2	-0,4	-1,2
Services	5 201	2,5	2,1	1,8
Ensemble IPCH**	10 000	1,8	0,7	0,4

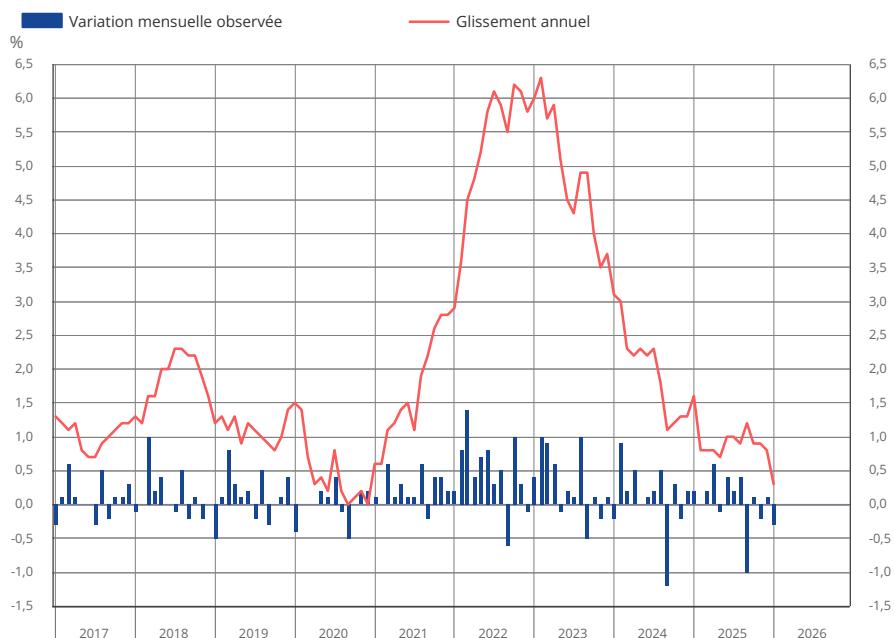
(p) données provisoires.

*: indice des prix à la consommation. **: indice des prix à la consommation harmonisé.

Champ : France.

Source : Insee – indices des prix à la consommation.

Évolutions de l'indice des prix à la consommation



Champ : France entière.

Source : Insee - indices des prix à la consommation.

Pour en savoir plus

Définition : l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) est utilisé pour les comparaisons entre membres de l'Union européenne. Il est calculé pour tous les ménages, en France. La principale différence entre l'IPCH et l'IPC porte sur les dépenses de santé : l'IPCH suit des prix nets des remboursements de la sécurité sociale tandis que l'IPC suit des prix bruts.

Publication des résultats définitifs (janvier 2026) : le 18 février 2026, à 8h45.

Prochaine parution (résultats provisoires – février 2026) : le 27 février 2026, à 8h45.

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous sur Bluesky (@Insee.fr) et sur X (@InseeFr)